

Ne manquez pas la dernière édition de votre revue « Le Cardiologue » !



Vous retrouverez dans ce numéro un cahier pratique dédié à l'exercice coordonné qui se déploie depuis quelques années au sein du 1er recours (la médecine de ville).

Conçu à l'origine pour prendre en charge en majorité des soins aigus mobilisant peu d'acteurs, notre système de santé doit aujourd'hui répondre aux besoins d'une population vieillissante et de patients atteints d'une ou de plusieurs maladies chroniques. Cette prise en charge nécessite la participation de nombreux professionnels de santé aux compétences différentes et complémentaires. La coordination de ces différents acteurs constitue donc un enjeu prioritaire.

Caractéristiques de l'exercice coordonné

L'exercice coordonné se fait sur la base du volontariat et rassemble plusieurs

professionnels de professions différentes et/ou acteurs de santé qui s'organisent pour travailler ensemble. Il peut prendre différentes formes, du binôme de professionnels à la coordination d'un ensemble d'acteurs de santé à l'échelle d'un territoire. L'objectif est de structurer l'offre de soins de proximité.

Aides et financement

Les pouvoirs publics proposent des aides et des financements pour accompagner la constitution de structures d'exercice coordonné : retrouvez plus d'informations dans le cahier pratique !

Guide de l'exercice coordonné

Également au sommaire

Votre rendez-vous périodique avec la nomenclature dans L'ABC de la CCAM (3e partie), le point sur les nouvelles conditions d'implantation et d'organisation des soins critiques, la seconde partie du compte rendu de l'AG du SNC, une présentation du ministère de la santé et de la prévention, la page du CNCF consacrée au syndrome X et à l'INOCA (2e partie), **la fiche méthode** « savoir analyser la littérature médicale » (4e partie), et votre partie magazine : espace vin, culture livre, hightech et art & culture.

Bonne lecture, faites-nous part de vos commentaires !

© BiancoBlue/depositphotos

